



DÉCOUVRIR LE MONDE ET SE DÉCOUVRIR

**Guide des aides à la mobilité internationale
des jeunes Yvelinois**

Avec le concours d'Yvelines information jeunesse (YIJ)





*« Nous n'héritons pas
de la terre de nos parents,
nous l'empruntons à nos enfants. »*

Antoine de Saint-Exupéry

ÉDITO

Alors que notre planète est confrontée à des défis d'une importance colossale pour la continuité de notre mode de vie et la survie de l'espèce humaine, la question de la transmission des responsabilités d'une génération à l'autre occupe une place centrale dans la définition et la mise en œuvre des décisions qui doivent être prises sans tarder. La prise de conscience de la communauté internationale, prend de la vigueur. Il n'est plus tenable désormais de raisonner à l'échelle de nos égoïsmes individuels ou nationaux : notre avenir dépend d'une consommation et d'un partage plus raisonnables et plus équilibrés des ressources, auquel il faudra se conformer au risque de tout perdre. Si nos aînés et nous-mêmes avons pu commettre des erreurs, l'effort de réparation portera nécessairement (et injustement) sur les générations futures. Il est de fait primordial de prendre en compte leurs intérêts et d'associer dès à présent à cet effort ceux qui demain seront les leaders.

La responsabilisation en tant que prélude à l'action commence par une meilleure compréhension des enjeux. Notre pays est souvent perçu comme paradoxal : alors que la France se veut la porteuse de messages et de valeurs à caractère universel, les Français sont souvent vus comme peu intéressés par ce qui se passe dans le reste du monde. Il faut donc à la fois inviter davantage le monde dans notre quotidien, à travers l'information, la culture, le dialogue avec l'autre ; et s'immerger davantage dans le monde. Le temps du passage à l'âge adulte est particulièrement propice à cette immersion : opportunités nombreuses, volonté de prendre des risques, soif d'aventure et de découverte...

Qu'il s'agisse donc de partir pour les études, pour faire un stage, pour vivre une première expérience professionnelle ou encore pour participer bénévolement à une mission humanitaire, les aides à la mobilité constituent un levier rendant accessible l'expérience de découverte du monde. YCID apporte sa part, en participant financièrement chaque année à plus d'une centaine d'expériences à l'étranger vécues par des jeunes Yvelinois, qui en reviennent souvent transformés. Avec ce guide, YCID vous propose de découvrir un échantillon des autres aides proposées. J'espère qu'il déclenchera chez vous de nombreuses « envies d'ailleurs ».

Jean-Marie TETART
Président d'YCID

SOMMAIRE

Je pars pour étudier	6
Je pars pour faire un stage	8
Je pars pour une première expérience professionnelle	10
Je pars pour une mission bénévole	11
Je pars pour un projet de voyage	12
Je pars sans aide	13
Toutes les fiches détaillées sur les aides	16

平成十七年八月吉日建之

平成二十四年五月吉日建之

平成二十六年二月初午建之

平成二十六年八月吉日建之

平成十六年九月吉日建之

平成二十年七月吉日建之

平成十八年三月吉日建之

平成二十一年三月吉日建之

平成二十二年三月吉日建之

平成二十三年三月吉日建之

平成二十四年三月吉日建之

平成二十五年三月吉日建之

平成二十六年三月吉日建之

平成二十七年三月吉日建之

平成二十八年三月吉日建之

平成二十九年三月吉日建之

平成三十一年三月吉日建之

平成三十二年三月吉日建之

京の畠 株式会社 R O S T N E S

大阪府松原市 小澤建材工業株

河野政子 中村公次郎商店

中村方志

PRÉSENTATION DU GUIDE

Conçu sous forme d'annuaire, ce guide a pour but de faciliter l'accès des jeunes Yvelinois aux informations nécessaires pour élaborer un projet de mobilité internationale, et préparer un séjour à l'étranger. Ces projets peuvent être classés en 4 catégories : études, stages, bénévolat ou première expérience professionnelle. Partir à l'international relève dans la majorité des cas d'une volonté personnelle, mais des mesures incitatives, en particulier financières, peuvent faciliter la prise de décision.

Bien que mal connus, de nombreux dispositifs d'aide existent pour accompagner les jeunes dans leurs séjours. C'est pour répondre à ce manque d'information que la rédaction de ce guide a été entreprise par YCID avec le concours d'Yvelines Information Jeunesse (YIJ). Quel que soit l'objectif de votre projet de séjour, vous trouverez certainement une aide qui correspondra à votre besoin.

Le guide est présenté de façon simple à utiliser. Une liste des aides numérotées par catégorie est fournie en début de guide. Les informations correspondantes sont précisées dans les fiches détaillées.

JE PARS POUR ÉTUDIER

Organisme	Résumé	Fiche
Union européenne (Service relations internationales de votre école)	Bourse Erasmus+ études. Cette bourse s'adresse aux étudiants et apprentis qui souhaitent étudier dans un établissement universitaire européen grâce à un programme d'échange.	1
Agence universitaire de la francophonie (AUF)	Bourse de l'Agence universitaire de la francophonie. Cette bourse s'adresse aux étudiants inscrits dans un établissement membre de l'AUF, en master ou doctorat.	2
Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire pour les jeunes inscrits dans les établissements d'enseignement agricole du pré-bac au master.	Appel à projet Brafagri/Arfagri. Aides à la mobilité européenne et internationale pour les apprenants de l'enseignement technique agricole. Aides à la mobilité européenne et internationale pour les étudiants de l'enseignement supérieur agricole. Ces bourses s'adressent aux étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement agricole.	3
Office allemand d'échanges universitaires (DAAD)	Bourses du DAAD. Ces bourses s'adressent aux étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur en licence, master, diplôme de fin d'études ou doctorat.	4
Fondation Marcel Bleustein-Blanchet	Bourse de la vocation de la Fondation Marcel Bleustein-Blanchet. Cette bourse s'adresse à toute personne âgée de 18 à 30 ans, de nationalité française ou étrangère vivant en France ou à l'étranger. Elle est destinée à soutenir des projets menés en France, reflétant une véritable vocation (droit, chant, stylisme...), et pour lesquels les porteurs rencontrent des difficultés financières.	5
China Scholarship Council (CSC)	Bourse du gouvernement chinois pour les étudiants inscrits en licence, master ou doctorat. Cette bourse s'adresse aux étudiants âgés de moins de 25 ans (pour la licence) ou inscrits en master ou doctorat.	6
Commission Franco-Américaine	Bourse FULBRIGHT. Cette bourse s'adresse aux étudiants qui ont été acceptés ou ont demandé une admission dans une université aux Etats-Unis pour entreprendre un master ou un doctorat.	7
Association d'Amitié Franco-Espagnole	Bourse AVENIR. Cette bourse s'adresse aux étudiants français et franco-espagnols de tout programme d'enseignement français, qui suivent ou vont suivre un cursus de troisième cycle (master ou doctorat) dans une université espagnole.	8
Fondation Canon Europe	Bourse de recherche de la Fondation Canon. Cette bourse s'adresse aux chercheurs européens et japonais hautement qualifiés. Les boursiers européens devront réaliser leurs recherches au Japon et inversement.	9
Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche	Bourse AMI (Aide à la mobilité internationale). Cette bourse s'adresse aux étudiants français inscrits dans un établissement public d'enseignement supérieur et bénéficiaire d'une bourse sur critères sociaux.	10

Organisme	Résumé	Fiche
Département des Hauts-de-France	Bourse de mobilité internationale Mermoz. Cette bourse s'adresse aux étudiants des Hauts-de-France souhaitant effectuer un stage, un séjour d'études ou de recherche à l'étranger.	11
Ministère de la Culture (service des relations internationales de votre établissement)	Aide à la mobilité internationale du ministère de la culture. Cette bourse s'adresse aux étudiants scolarisés dans un établissement de l'enseignement supérieur culture (ESC) et bénéficiaires d'une bourse d'enseignement supérieur du ministère de la culture sur critères sociaux ou d'une aide spécifique allocation annuelle culture accordée dans le cadre du dispositif des aides spécifiques.	12
Fondation Calmette et Yersin	Bourses doctorales Calmette & Yersin. Ces bourses s'adressent aux futurs doctorants qui souhaitent réaliser un doctorat dans l'un des centres de recherche membre du Pasteur Network.	13



JE PARS POUR FAIRE UN STAGE

Organisme	Résumé	Fiche
Union européenne (Service relations internationales de votre école)	Bourse Erasmus+ stage. Cette bourse s'adresse aux étudiants qui souhaitent effectuer un stage en Europe.	1
Agence universitaire de la francophonie (AUF)	Bourse de l'Agence universitaire de la francophonie. Cette bourse s'adresse aux étudiants inscrits dans un établissement membre de l'AUF, en master ou doctorat.	2
Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire pour les jeunes inscrits dans les établissements d'enseignement agricole du pré-bac au master.	Appels à projets Brafagri/Arfagri. Aides à la mobilité européenne et internationale pour les apprenants de l'enseignement technique agricole. Aides à la mobilité européenne et internationale pour les étudiants de l'enseignement supérieur agricole. Ces bourses s'adressent aux étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement agricole.	3
Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche	Bourse AMI (Aide à la mobilité internationale). Cette bourse s'adresse aux étudiants français inscrits dans un établissement public d'enseignement supérieur et bénéficiaire d'une bourse sur critères sociaux.	10
Département des Hauts-de-France	Bourse de mobilité internationale Mermoz. Cette bourse s'adresse aux étudiants des Hauts-de-France souhaitant effectuer un stage, un séjour d'études ou de recherche à l'étranger.	11
Ministère de la Culture (service des relations internationales de votre établissement)	Aide à la mobilité internationale du ministère de la culture. Cette bourse s'adresse aux étudiants scolarisés dans un établissement de l'enseignement supérieur culture (ESC) et bénéficiaires d'une bourse d'enseignement supérieur du ministère de la culture sur critères sociaux ou d'une aide spécifique allocation annuelle culture accordée dans le cadre du dispositif des aides spécifiques.	12
Yvelines coopération internationale et développement (YCID)	Bourse « Citoyens des Yvelines acteurs du monde » (CYAM). Cette bourse s'adresse aux jeunes résidents yvelinois âgés de 18 à 30 ans ayant un projet de solidarité internationale.	14
Centre de coopération industrielle UE-Japon	Programme Franco-Japonais Vulcanus. Cette bourse s'adresse aux chercheurs européens, titulaires d'un master ou d'un doctorat en ingénierie ou autre domaine scientifique.	15
Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ)	Bourse OFAJ pour stage pendant les études ou la formation. Cette bourse s'adresse à des étudiants en BTS ou en formation professionnelle, technologique ou agricole ou étudiants inscrits en université ou en école supérieure.	16
Office franco-qubécois pour la jeunesse (OFQJ)	Programme de perfectionnement en entreprise pour les jeunes en recherche d'emploi. Ce programme s'adresse aux jeunes demandeurs d'emploi âgées de 18 à 35 ans inclus et souhaitant réaliser un stage au Canada.	17

Organisme	Résumé	Fiche
Centre interdisciplinaire d'études et de recherches sur l'Allemagne (CIERA)	Aide à la mobilité René Lasserre. Cette aide s'adresse aux étudiants en master, français comme étrangers, inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur français et qui suivent une formation dans le domaine des sciences sociales. Le stage doit être effectué dans un pays germanophone (Allemagne, Autriche, Suisse).	18
Fondation Pierre Ledoux- Jeunesse internationale / Institut Pasteur	Bourse des stages de jeunes scientifiques au sein du Réseau International des Instituts Pasteur (RIIP). Cette bourse s'adresse aux étudiants médecins ou biologistes de nationalité française de moins de 35 ans.	19



JE PARS POUR UNE PREMIÈRE EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

Organisme	Résumé	Fiche
Yvelines coopération internationale et développement (YCID)	Bourse « Citoyens des Yvelines acteurs du monde » (CYAM). Cette bourse s'adresse aux jeunes résidents yvelinois âgées de 18 à 30 ans ayant un projet de solidarité internationale.	14
Associations agréées par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères	Volontariat de solidarité internationale (VSI). Ce dispositif s'adresse aux personnes de toutes nationalités et âgées de plus de 18 ans.	20
Agence Erasmus+ Jeunesse et Sport	Le corps européen de solidarité (CES). Ce dispositif s'adresse aux jeunes âgés de 17 à 30 ans ayant un projet de solidarité internationale.	21
Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ) avec le soutien de l'Agence du Service Civique et du Bundesministerium für Familie, Senioren, Frauen und Jugend (BMFSFJ)	Volontariat Franco-Allemand (VFA). Ce dispositif s'adresse aux jeunes de 18 à 25 ans résidant en France et n'ayant pas effectué de service civique.	22
Business France	Volontariat International en Entreprise (VIE). Ce dispositif s'adresse aux étudiants ou diplômés de nationalité française ou ressortissants d'un pays de l'Espace économique européen, âgés entre 18 et 28 ans, souhaitant réaliser une mission professionnelle à l'étranger, en entreprise.	23
Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et Direction générale du Trésor	Volontariat international en Administration (VIA). Ce dispositif s'adresse aux étudiants ou diplômés de l'Espace économique européen, âgés entre 18 et 28 ans souhaitant partir à l'étranger, dans un corps de l'Etat français.	24
Programme des volontaires des Nations Unies	Volontariat des Nations Unies (VNU). Ce dispositif s'adresse aux personnes âgées d'au moins 25 ans disposant d'un diplôme de l'enseignement supérieur ou de technicien supérieur et justifiant de deux ans d'expérience professionnelle pertinente.	25
Agence du Service Civique	Volontariat de service civique. Ce dispositif s'adresse aux jeunes âgés de 16 et 25 ans et jusqu'à 30 ans pour les personnes en situation de handicap.	26
Direction départementale de la cohésion sociale des Yvelines	Volontariat associatif. Ce dispositif s'adresse aux personnes d'au moins 25 ans, françaises ou ressortissantes européennes ou étrangères résidant légalement en France depuis au moins 1 an.	27
France Education internationale (Fei)	Assistant de français à l'étranger. Ce dispositif s'adresse aux étudiants de nationalité française ou ressortissants européens âgés de 20 à 35 ans.	28

JE PARS POUR UNE MISSION BÉNÉVOLE

Organisme	Résumé	Fiche
Yvelines coopération internationale et développement (YCID)	Bourse « Citoyens des Yvelines acteurs du monde » (CYAM). Cette bourse s'adresse aux jeunes résidents yvelinois âgés de 18 à 30 ans ayant un projet de solidarité internationale.	14
Yvelines coopération internationale et développement (YCID)	Fonds de soutien aux initiatives de coopération internationale (FSI-Y). Cette aide s'adresse aux organisations membres d'YCID portant une action de solidarité internationale qui implique des jeunes Yvelinois âgés de 16 à 25 ans.	29
Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire (FONJEP)	Jeunesse et solidarité internationale (JSI). Ce dispositif s'adresse aux groupes de jeunes (4 à 16 personnes maximum) âgés de 15 à 25 ans, et membres d'une association française qui dispose d'un partenariat avec une organisation située dans un pays du Sud. Ville, Vie, Vacances/Solidarité internationale (VVV/SI). Ce dispositif s'adresse aux groupes de jeunes issus de milieux défavorisés (4 à 16 personnes maximum), âgées de 15 à 25 ans, et membres d'une association française qui dispose d'un partenariat avec une organisation située dans un pays du sud.	30
AVI international	Bourse AVI international. Cette bourse s'adresse aux jeunes majeurs, résidant en France, en Belgique ou en Suisse.	31



JE PARS POUR UN PROJET DE VOYAGE SOLIDAIRE

Organisme	Résumé	Fiche
Zellidja	Bourse Zellidja. Cette bourse s'adresse aux jeunes francophones âgés de 16 à 21 ans.	32
Vélizy-Villacoublay	Aide aux projets - Vélizy-Villacoublay. Cette bourse s'adresse aux jeunes véliziens âgés de 16 à 25 ans, souhaitant réaliser un projet solidaire en France ou à l'étranger.	33
Mantes-la-Jolie	Bourses Sac Ados. Cette bourse s'adresse aux jeunes âgés de 16 à 25 ans.	34
Département des Hauts-de-Seine	Appel à projets Initiatives Jeunes Solidaires. Ce dispositif s'adresse aux jeunes résidents des Hauts-de-Seine âgés de 18 à 25 qui souhaitent mener à bien un projet de solidarité internationale.	35
Département du Val d'Oise	Bourse Val d'Oise Tremplin. Ce dispositif s'adresse aux jeunes résidents du Val d'Oise âgés de 18 à 30 ans qui souhaitent mener à bien un projet de solidarité internationale.	36
La Guilde	Bourse Aventure. Cette bourse soutient des initiatives de découverte du monde présentant un caractère d'aventure. Elle soutient en particulier des projets à visée explorative, sportive, scientifique ou écologique conjuguant dépassement de soi-même et service des autres.	37
La Guilde	Bourse Histoire et Explorations. Cette bourse s'adresse à des personnes ayant un projet d'exploration à dimension historique.	38



JE PARS SANS AIDE

En l'absence d'aide à la mobilité, d'autres options existent pour concevoir un projet à budget réduit. Plusieurs programmes permettent de partir à l'étranger à moindre coût et d'allier découverte, vacances et travail.

Programme ou Visas Vacances-Travail (PVT ou VVT)

Ces visas temporaires sont destinés à des jeunes Français, âgés de 30 ans maximum (jusqu'à 35 ans pour l'Australie, le Canada et l'Argentine), qui souhaitent partir à la découverte d'un nouveau pays pendant 1 an (6 mois pour Singapour) tout en y travaillant. Le VVT, PVT ou Working Holiday Visa WHV pour les Anglo-saxons permet de combiner vacances et travail.

Pour qui : Personnes de nationalité française de moins de 30 ans, disposant des ressources financières nécessaires pour subvenir à leurs besoins en début du séjour.

Autres critères : Ne pas être accompagné d'enfants à charge, être titulaire d'un passeport français en cours de validité et être en possession d'un billet retour ou de ressources suffisantes pour acheter un billet retour.

Pays éligibles : Japon, Brésil, Nouvelle-Zélande, Australie, Canada, Corée du Sud, Russie, Argentine, Hong Kong, Chili, Colombie, Equateur, Taïwan, Uruguay, Belgique, Pérou et Mexique.

À savoir : Les frais de voyage et séjour sont à la charge du candidat, qui peut travailler une fois sur place dans le cadre du VVT.

Pour plus d'informations : Toutes les informations sur le programme et les dossiers de demande de visas sont disponibles auprès des consulats des pays concernés ou sur leur site Internet :

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/services-aux-francais/ preparer-son-expatriation/emploi/article/programme-vacances-travail-pvt>

Le WWOofing : World Wide Opportunities on Organic Farms

Fondé en 1971, le WWOofing est un mouvement international qui a pour but de construire une communauté durable et globale. Il implique un concept de voyage économique, solidaire et écologique qui consiste à donner de son temps en participant aux différentes tâches sur une exploitation agricole biologique (jardin, potager, verger, fleurs, élevage). Pour un travail d'environ 25h par semaine, nourriture et hébergement sont fournis gratuitement selon le mode de vie local.

Autres critères : Pour être WWOOFeur, il faut être adhérent de l'association WWOOF du pays dans lequel vous souhaitez vous rendre. La cotisation annuelle varie (25€ en France, en Irlande et au Danemark, gratuite en Pologne, 40\$ aux Etats-Unis).

À savoir : Le WWOofing peut tout à fait se faire en famille. Certains hôtes acceptent les enfants, d'autres non. Si vous êtes citoyen de l'Union Européenne, vous n'avez pas besoin de visa.

Pour plus d'informations : <https://wwoof.fr/fr/>

Autre site de volontariat (hors domaine agricole) : <https://www.workaway.info/>

Couchsurfing

Imaginez un immense réseau social de plus d'un million de personnes prêtes à s'offrir l'hospitalité les unes les autres pour une nuit ou plus. Le Couchsurfing permet de se loger gratuitement dans le monde entier et offre la possibilité de rencontrer des personnes de tout horizon, de partager leur quotidien et leur façon de vivre.

À savoir : Pour faire du Couchsurfing, il est essentiel de s'inscrire sur le site en ligne, de définir son profil et ses centres d'intérêt avec attention.

Pour plus d'informations :

<https://www.couchsurfing.com/> ;
<https://www.warmshowers.org/>

Les chantiers de jeunes

Les chantiers « internationaux » accueillent des jeunes -sans exigence de diplôme, compétences ou expériences préalables- qui souhaitent s'engager entre une et trois semaines sur un projet de valorisation et d'animation du territoire. Les projets d'intérêt général réalisés permettent de se sentir utile, mais également de découvrir un nouveau territoire et de partager des expériences interculturelles. De nombreux chantiers se déroulent au cours de l'été et à l'étranger.

À savoir : Les chantiers de jeunes bénévoles proposent des activités dans plusieurs domaines : construction ou restauration de patrimoine culturel ; protection de l'environnement (plantations, ramassage de déchets, balisage de sentiers...) ; animation ; soutien à l'organisation d'un festival etc.

Conditions : Avoir minimum 14 ans pour des chantiers en France, 18 ans à l'étranger (quelques chantiers acceptent les jeunes à partir de 16 ans). Les conditions de départ sont différentes selon chaque chantier : temps de préparation, prise en charge des frais de voyage et de séjour.

Pour plus d'informations : <https://www.jeunes.gouv.fr/chantiersdebenevoles>



FICHE 1

Bourse Erasmus+ enseignement supérieur et formation professionnelle

Conditions d'accès

Erasmus + études : Aide financière qui permet aux étudiants de partir étudier dans un établissement universitaire européen grâce à un programme d'échange.

Erasmus + stages : Aide qui permet aux étudiants de réaliser un projet de stage à l'étranger et d'améliorer leurs compétences linguistiques et interculturelles.



Pays éligibles

Les pays membres de l'Union européenne, ainsi que l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège, la Turquie, la Macédoine du Nord et la Serbie.
NB : A noter que la Suisse ne fait plus partie du programme Erasmus+.

Autres critères d'éligibilité

L'étudiant doit être inscrit dans un établissement de l'enseignement supérieur européen d'un des pays participant au programme ERASMUS + (université, école, IUT, BTS etc.) ; partir dans un établissement d'accueil partenaire reconnu par Erasmus + dans l'un des pays éligibles ; réaliser une mobilité encadrée dans le cadre de son cursus.



Niveau de formation du demandeur

Quel que soit le niveau de diplôme, et le niveau de formation ou de langue.



Durée de l'aide

Erasmus+ études : de 2 à 12 mois.
Erasmus+ stages : de 2 à 12 mois.

Détails de la bourse

Erasmus+ études : De 225€ à 674€/ mois. Le montant mensuel de la bourse varie selon le groupe de pays de destination, en fonction du coût de la vie local.

Erasmus+ stages : Réservée aux étudiants effectuant un stage en Europe. De 375 à 824€/mois.



Contacts

<https://erasmus-plus.ec.europa.eu/fr/opportunities/opportunities-for-individuals/students/studying-abroad>

FICHE 2

Bourse de l'Agence universitaire de la francophonie (AUF)



Conditions d'accès

L'Agence universitaire de la francophonie offre plusieurs bourses pour favoriser la mobilité universitaire. Elles sont adressées aux étudiants de niveau master ou doctorat.

Autres critères d'éligibilité

Bourses de master : Être inscrit dans une université membre de l'AUF.

Bourses de doctorat : Être diplômé d'un master, être âgé de moins de 40 ans, et être inscrit dans une université membre de l'AUF.

Bourses de stage : Être diplômé de niveau master 1 ou 2.

Détails de la bourse

Les appels à candidatures sont lancés par les 10 directions régionales de l'AUF. Il est donc conseillé de consulter le site de la direction régionale à laquelle est rattaché votre établissement de rattachement.



Pays éligibles

Les pays membres de l'AUF.



Niveau de formation du demandeur

Bourses de master : M1 et M2.

Bourse de doctorat : 3 années de thèse.

Bourse de stage : M1 et M2.



Durée de l'aide

Bourses de master : 6 mois non renouvelable.

Bourse de doctorat : Renouvelable sur les trois années de thèse.



Contacts

<https://www.auf.org/ressources-et-services/bourses/>

FICHE 3

Appel à projets Brafagri/Arfagri

Aides à la mobilité européenne et internationale pour les apprenants de l'enseignement technique agricole

Aides à la mobilité européenne et internationale pour les étudiants de l'enseignement supérieur agricole

Conditions d'accès

Les aides à la mobilité européenne et internationale facilitent la réalisation d'un stage en milieu professionnel ou d'une période d'étude à l'étranger pour des apprenants inscrits en formation dans un établissement d'enseignement technique agricole.

Autres critères d'éligibilité

Appels à projets Brafagri/Arfagri : Séjour de formation dans une université du pays partenaire (Brésil ou Argentine) selon un projet construit entre les établissements français et brésiliens ou français et argentins. Les étudiants sélectionnés suivent des cours pendant un ou deux semestres dans une université (brésilienne ou argentine) partenaire de leur école d'origine.

Aides à la mobilité européenne et internationale pour les apprenants : Effectuer une mobilité individuelle européenne ou internationale d'une durée de 28 jours consécutifs minimum.

Aides à la mobilité européenne et internationale pour les étudiants : Effectuer un stage en Europe et à l'international d'au moins 6 semaines en entreprise (ou laboratoire, exploitation...), avec, éventuellement, l'appui sur place d'un établissement d'enseignement partenaire.

Détails de la bourse

Appels à projets Brafagri/Arfagri : Forfait de 1 200€.

Aides à la mobilité européenne et internationale pour les apprenants : De 120 à 1 000€.

Aides à la mobilité européenne et internationale pour les étudiants : 400€.



Pays éligibles

Appels à projets Brafagri/Arfagri : Brésil, Argentine.

Aides à la mobilité européenne et internationale pour les apprenants et étudiants : Europe et étranger (hors France).



Durée de l'aide

Forfaitaire pour la durée de la mobilité.



Niveau de formation du demandeur

Appels à projets Brafagri/Arfagri : Jeunes inscrits dans les établissements d'enseignement supérieur agricole.

Aides à la mobilité européenne et internationale pour les apprenants : Les bénéficiaires doivent être inscrits dans un cursus de formation dans un établissement d'enseignement agricole public ou privé et préparer un CAPA, un Bac général, professionnel, technologique ou un BTSA.

Aides à la mobilité européenne et internationale pour les étudiants : Etudiants et apprentis des établissements d'enseignement supérieur agricole préparant un diplôme national relevant du ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire (ingénieurs, vétérinaires, paysagistes, master des métiers de l'enseignement).



Contacts

<https://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/demarches/eleve-ou-candidat-de-l/demander-une-aide/article/aide-a-la-mobilite-internationale-501>

FICHE 4

Bourses du DAAD



Conditions d'accès

Ces bourses sont destinées aux étudiants français souhaitant se rendre en Allemagne pour leurs études.

Autres critères d'éligibilité

Bourse pour un cours de langue allemande à l'université en Allemagne : Pour les étudiants de licence 2, master et doctorants qui souhaitent suivre un cours de langue allemande en Allemagne.

Bourse pour étudiants non diplômés : Ce programme s'adresse à deux catégories d'étudiants : les étudiants germanistes LLCER et LEA (anglais/allemand) inscrits en deuxième année de licence.

Bourse pour étudiants diplômés : Pour les étudiants de master qui souhaitent effectuer l'ensemble d'un programme d'études de troisième cycle ou une année d'étude dans le cadre d'un deuxième diplôme ou d'un master effectué dans leur université d'origine.

Bourse pour doctorants et post-doctorants : Plusieurs bourses sont proposées dans ce cadre. Se référer au lien renseigné dans la fiche.

Détails de la bourse

Bourse pour un cours de langue allemande à l'université en Allemagne : La bourse comprend : la prise en charge des frais du cours de langue, le logement (logement en chambre universitaire individuelle, colocation ou logement privé), une allocation unique de 450€, ainsi que les prestations d'assurance maladie, accidents et responsabilité civile privée.

Bourse pour étudiants non diplômés : 450€ par mois.

Bourse pour étudiants diplômés : 992€ par mois, ainsi qu'une allocation d'étude annuelle de 460€. Dans certaines circonstances, vous pouvez demander des prestations supplémentaires (aide au logement, cours d'allemand...).

Bourse pour doctorants et post-doctorants : entre 1 300€ et 2 300€ selon le programme.



Pays éligibles

Allemagne.



Niveau de formation du demandeur

Licence 2, master ou diplôme de fin d'études d'une grande école, doctorat.



Durée de l'aide

Bourse pour un cours de langue allemande à l'université en Allemagne : 18 jours de cours minimum, entre juin et septembre 2026, avec un minimum de 25 heures de cours par semaine.

Bourse pour étudiants non diplômés : Du 1er septembre 2025 au 31 janvier 2026.

Bourse pour étudiants diplômés : Entre 10 et 24 mois en fonction du programme choisi.

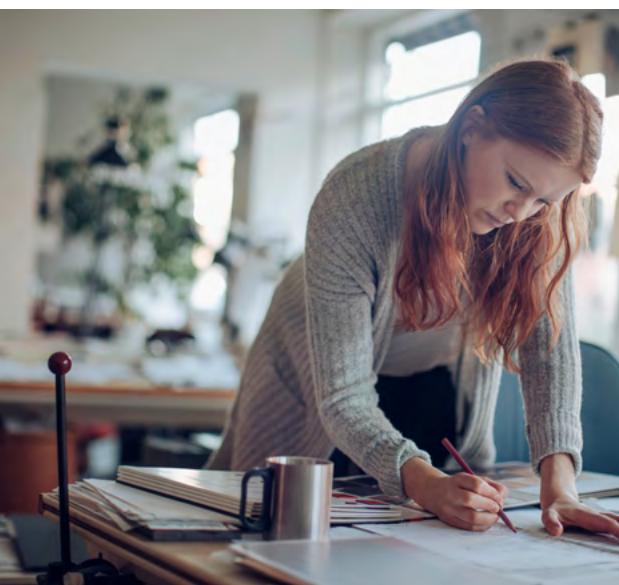
Bourse pour doctorants et post-doctorants : entre 1 à 24 mois selon le programme.



Contacts

<https://www.daad-france.fr/fr/trouver-un-financement/aide-a-la-candidature/>

FICHE 5



Bourse de la vocation de la Fondation Marcel Bleustein-Blanchet



Pays éligibles

Etranger.



Niveau de formation du demandeur

Aucun diplôme requis.



Durée de l'aide

1 an.

Conditions d'accès

Cette bourse s'adresse à toute personne âgée de 18 à 30 ans, de nationalité française ou étrangère vivant en France ou ayant un projet en France et résidant en France ou à l'étranger.

Autres critères d'éligibilité

Avoir une vocation (droit, chant, archéologie, stylisme, ingénierie, designer...) et en avoir fait la preuve par des débuts de réalisations concrètes. Rencontrer de grandes difficultés financières pour continuer sa formation.

Détails de la bourse

Chaque année 10 000€ pour 20 jeunes.



Contacts

<https://fondationdelavocation.org/conditions-d-admission>

<https://fondationdelavocation.org/poser-sa-candidature>

FICHE 6



Bourse du gouvernement chinois pour les étudiants inscrits en licence, master ou doctorat



Pays éligibles
Chine.



Niveau de formation du demandeur
Licence, master ou doctorat.



Durée de l'aide
Peut aller de 1 à 5 ans selon le programme choisi.

Conditions d'accès

Ces bourses s'adressent aux étudiants inscrits en licence, master ou doctorat, souhaitant se rendre en Chine pour leurs études.

Autres critères d'éligibilité

Il existe plusieurs types de bourse, se référer au lien renseigné pour plus de renseignements.

Détails de la bourse

2500 yuans/mois pour licence ;
3000 yuans/mois pour le master ;
3500 yuans/mois pour le doctorat.



Contacts

https://fm.china-embassy.gov.cn/eng/xwdt/202412/t20241220_11510085.htm

FICHE 7

Bourse FULBRIGHT

Conditions d'accès

Ce dispositif s'adresse aux étudiants qui ont été acceptés ou ont demandé une admission dans une université aux États-Unis pour entreprendre un cursus diplômant de niveau Master ou PhD (deuxième et troisième cycles universitaires). Les étudiants suivant un programme de double-diplôme avec une université américaine sont éligibles à une bourse, à condition que leurs études sur le campus américain s'étendent sur au moins une année académique complète à temps plein, et qu'ils obtiennent un diplôme de master américain à la fin du cursus.

Autres critères d'éligibilité

Être de nationalité française. Avoir validé au moins trois années d'études supérieures. Avoir une très bonne connaissance de l'anglais (92 minimum exigé pour le TOEFL IBT et 6,5-7 pour IELTS).

Les bourses Fulbright et partenaires ne s'appliquent qu'à la première année d'un parcours diplômant dans une université américaine même si le programme s'étend sur plusieurs années.

Détails de la bourse

Allocation forfaitaire de voyage 1 200€. Une bourse de maintenance d'un montant de 40 000\$. La gratuité des frais de visa pour le lauréat et sa famille et la facilitation des démarches pour son obtention. Une assurance santé de base (ASPE) offerte par le Département d'Etat américain. Une séance d'orientation organisée par la Commission au début de l'été. Des programmes d'accompagnement aux États-Unis proposés par notre agence partenaire IIE (séminaires, sorties, opportunités de bénévolat, etc.).



Pays éligibles

Etats-Unis.



Niveau de formation du demandeur

Master ou Doctorat (PhD).



Durée de l'aide

1 année académique, avec un départ à partir du 1er août 2026 (bourse non-renouvelable).



Contacts



<https://fulbright-france.org/fr/bourses/etudiantes-etudiants/programme-etudiant>

Emily Resnier (Responsable de la section française) : eresnier@fulbright-france.org

Julie Maifret (Responsable adjointe des programmes) : jmaifret@fulbright-france.org

FICHE 8

Bourses d'Excellence AVENIR



Conditions d'accès

Bourse adressée aux étudiants français et franco-espagnols résidant en France et souhaitant poursuivre leurs études en Espagne.



Pays éligibles
Espagne.

Autres critères d'éligibilité

Être inscrit dans une section internationale espagnole ou section bachibac.



Niveau de formation du demandeur
Licence, Master, Doctorat.



Durée de l'aide
Entre 6 et 12 mois.



Contacts

<https://dialogo.es/formacion-becas/becas-avenir-destino-espana/>
administracion@dialogo.es

FICHE 9

Bourse de recherche de la Fondation Canon

Conditions d'accès

Chercheurs européens hautement qualifiés souhaitant effectuer une période de recherche au Japon. Tous les Européens sont éligibles (y compris le Royaume-Uni, Israël, la Turquie, les pays des Balkans et les pays baltes). Il n'y a pas de limitations ou de restrictions concernant les domaines de recherche.

Autres critères d'éligibilité

Les candidats doivent avoir obtenu un master ou un doctorat au cours des dix dernières années. Ceux qui envisagent de voyager en Europe ou au Japon plutôt que de prolonger un séjour en cours seront privilégiés. Le projet de recherche doit être validé avec un hôte institutionnel en Europe.



Détails de la bourse

Jusqu'à 30 000€/an et au prorata des périodes plus courtes. Le chercheur peut décider des coûts pour lesquels la subvention peut être utilisée. Il peut s'agir, par exemple, du coût de la vie, des déplacements, des assurances, des frais de recherche, des livres, etc. Il n'y a aucune restriction.



Pays éligibles

Japon.



Niveau de formation du demandeur

Doctorat.



Durée de l'aide

De 3 mois à 1 an.



Contacts

<https://www.canonfoundation.org/programmes/research-fellowships/>

FICHE 10



Bourse AMI (Aide à la mobilité internationale)



Pays éligibles

Tous les pays étrangers.



Niveau de formation du demandeur

Licence, Master.



Durée de l'aide

De 1 mois à 10 mois.

Conditions d'accès

Pour les étudiants inscrits dans un établissement public d'enseignement supérieur français. Le séjour à l'étranger doit être intégré au cursus (études ou stages) et validé par l'enseignement.

Autres critères d'éligibilité

Etre bénéficiaire d'une bourse sur critères sociaux.

Détails de la bourse

400€ par mois. Cette aide est cumulable avec la bourse Erasmus, l'aide au mérite et certaines aides régionales.



Contacts

<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F380>

FICHE 11



Bourse de mobilité internationale MERMOZ



Pays éligibles

Tous les pays étrangers.



Niveau de formation du demandeur

Licence, Master, Doctorat.



Durée de l'aide

4 à 26 semaines consécutives.

Pour les séjours de recherche des doctorants : 12 à 26 semaines consécutives.

Conditions d'accès

Pour les étudiants des Hauts-de-France souhaitant effectuer un stage, un séjour d'études ou de recherche à l'étranger.

Autres critères d'éligibilité

Être inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur situé en Région Hauts-de-France.

Détails de la bourse

Entre 150 et 335€ par mois, en fonction du quotient familial. L'étudiant éligible et boursier sur critères sociaux, bénéficie d'une participation forfaitaire aux frais de voyage de 300€, qui s'élève à 400€ pour les étudiants en situation de handicap.



Contacts

<https://guide-aides.hautsdefrance.fr/dispositif997>

FICHE 12

Aide à la mobilité internationale du ministère de la culture

Conditions d'accès

L'aide à la mobilité internationale est destinée aux étudiants inscrits dans un établissement de l'enseignement supérieur Culture (ESC) qui souhaitent effectuer un séjour d'études ou stages à l'étranger intégré à leur cursus.

Autres critères d'éligibilité

Être bénéficiaire d'une bourse sur critères sociaux ou d'une aide spécifique (allocation annuelle culturelle).

Détails de la bourse

L'aide à la mobilité internationale est de 400€/mois.



Pays éligibles

Etranger.



Niveau de formation du demandeur

L'étudiant doit préparer un diplôme national relevant de la compétence du ministère chargé de la culture : architecture, du patrimoine, arts plastiques, design, spectacle vivant, cinéma, audiovisuel, etc.



Durée de l'aide

De 2 à 9 mois maximum. Au cours de l'ensemble de ses études supérieures, l'étudiant ne peut bénéficier d'une aide à la mobilité cumulée supérieure à neuf mois.



Contacts

<https://www.culture.gouv.fr/thematiques/enseignement-superieur-et-recherche/l-enseignement-superieur-culture/vie-etudiante/les-aides-financieres-attribuees-aux-etudiants>

FICHE 13

Bourses doctorales Calmette & Yersin



Conditions d'accès

Elle s'adresse à tout candidat souhaitant réaliser un doctorat à plein temps dans un centre de recherche membre du Pasteur Network.



Pays éligibles

Etranger ; dans un pays en développement.

Autres critères d'éligibilité

Les candidats en cours de doctorat ne sont pas éligibles.



Niveau de formation du demandeur

Doctorat.



Durée de l'aide

36 mois.



Contacts

<https://www.pasteur.fr/fr/file/61566/download>

FICHE 14

Conditions d'accès

Cette bourse s'adresse aux jeunes âgés de 18 à 30 ans habitant dans les Yvelines.

Autres critères d'éligibilité

Justifier d'une résidence dans les Yvelines. Conduire une action de coopération/solidarité internationale. L'action doit se dérouler dans les pays éligibles à la bourse.

Détails de la bourse

Aide forfaitaire de 1000€. Pour une même action seules trois candidatures peuvent être déposées au maximum par les candidats.



Bourse « Citoyens des Yvelines acteurs du monde » (CYAM)



Pays éligibles

Une quarantaine de pays, essentiellement africains et francophones (liste à retrouver dans le règlement du dispositif).



Niveau de formation du demandeur

Aucun diplôme requis.



Durée de l'aide

L'action doit se dérouler sur une période maximale d'une année.



Contacts

<https://www.ycid.fr/bourses-cyam/>

FICHE 15

Programme Franco-Japonais Vulcanus

Conditions d'accès

Le programme consiste en des stages industriels pour les étudiants en ingénierie ou dans d'autres domaines scientifiques. Il est ouvert aux ressortissants de l'UE et aux citoyens des pays associés au marché unique.

Les étudiants suivent :

- un séminaire sur le Japon ;
- un cours intensif de langue japonaise sur deux mois ;
- un stage de six mois dans une entreprise basée au Japon.

Autres critères d'éligibilité

Être inscrit - au moment de la candidature - entre les 4^e année officielle d'études universitaires et l'avant-dernière année de doctorat. Pouvoir communiquer couramment en anglais.

Détails de la bourse

Un maximum de 9 200€ sera remis au total par étudiant pour la période allant d'août à mars. 8 200€ seront attribués pour la participation au stage et à ses activités obligatoires. Un supplément de 1 000€ sera fourni à chaque étudiant qui participe à un travail de groupe facultatif « Market Research ». Le montant de la bourse comprend une couverture d'assurance pour la durée du séjour au Japon. Dans le cas où le Centre UE-Japon souscrit une assurance, le coût correspondant sera déduit du montant total de la subvention.

L'entreprise d'accueil fournit l'hébergement pendant toute la durée du séjour au Japon.



Pays éligibles

Japon.



Niveau de formation du demandeur

Master ou doctorat.



Durée de l'aide

Le programme s'étend sur 8 mois, de août à mars.



Contacts

<https://www.eu-japan.eu/events/vulcanus-japan#>

FICHE 16

Bourse de l'OFAJ pour stage pendant les études ou la formation

Conditions d'accès

Etudiants ou jeunes en formation professionnelle, technologique ou agricole, inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur ou de formation en France.



Pays éligibles

Allemagne.

Autres critères d'éligibilité

Stage obligatoire intégré au cursus de formation.



Niveau de formation du demandeur

BTS ou étudiant.



Durée de l'aide

De 4 semaines à 3 mois (pour la subvention, mais le stage peut être plus long). Pour les jeunes en alternance, la durée minimale est de 3 semaines.

Détails de la bourse

CAS 1 : Vous êtes en BTS ou en formation professionnelle, technologique ou agricole : bourse OFAJ de 300€ par mois maximum (soit 900€ maximum pour 3 mois ou plus), ainsi qu'un forfait pour frais de voyage en fonction de la distance kilométrique (0,16€/km) entre le lieu de l'établissement de formation (lycée, CFA, etc.) et le lieu de stage.

CAS 2 : Vous êtes étudiant inscrit en université ou en école supérieure : bourse OFAJ de 300€ par mois maximum (soit 900€ maximum pour 3 mois ou plus), ainsi qu'un forfait pour frais de voyage en fonction de la distance kilométrique (0,16€/km) entre le lieu d'études et le lieu de stage.

Ces subventions sont cumulables avec d'autres bourses (comme Erasmus +) ou indemnités, dans la limite de 1 200€ par mois.



Contacts

<https://www.ofaj.org/programmes-formations/bourse-pour-stage-pratique-pour-etudiants.html>
Jeunes en BTS, en formation professionnelle, technologique ou agricole : Contact : Noëlle Marceaux - stage-pro@ofaj.org - Étudiants en université : Contact : Jennifer Lauer - stage-univ@ofaj.org

FICHE 17



Programme de perfectionnement en entreprise pour les jeunes en recherche d'emploi de l'OFQJ en partenariat avec Pôle Emploi

Conditions d'accès

Ce programme s'adresse aux jeunes de nationalité française âgés de 18 à 35 ans inclus qui souhaitent réaliser un stage tous domaines d'activité confondus.

Autres critères d'éligibilité

Être titulaire d'un passeport français valide (sa validité devant dépasser d'au moins trois mois la date de fin de votre séjour).

Être inscrit ou en cours d'inscription à France Travail (anciennement Pôle Emploi).

Détails de la bourse

Pour les bénéficiaires d'allocations versées par Pôle Emploi (ARE), maintien des indemnités chômage (ARE) pendant la durée du stage (jusqu'à 6 mois). Si non-éligible ARE, possibilité d'indemnisation de stage jusqu'à 800€/mois pendant 3 mois max. Gratification obligatoire versée par l'entreprise d'accueil. Soutien financier à la mobilité versée par l'OFQJ.



Pays éligibles

Canada.



Niveau de formation du demandeur

Les demandeurs d'emploi (indemnisé ou non par France Travail), les personnes en formation professionnelle continue, les jeunes suivis par une mission locale. Pour tous les niveaux de qualification, et tous les domaines d'activité.



Durée de l'aide

2 à 6 mois, avec prolongation à 12 mois hors financement OFQJ.



Contacts

<https://www.ofqj.org/emploi-insertion-sociale-et-professionnelle/stage-de-perfectionnement/>

FICHE 18

Aide à la mobilité René Lasserre du CIERA

Conditions d'accès

Cette aide s'adresse aux étudiants en master qui suivent une formation en sciences humaines et sociales (Les sciences humaines et sociales correspondent aux sections 1 à 24 et 70 à 77 du Conseil National des Universités).

Autres critères d'éligibilité

Les ressortissants de tous pays peuvent postuler - sous réserve qu'ils soient inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur français (niveau master 1 ou master 2) et attestent de leur résidence en France depuis au moins six mois avant le dépôt de leur candidature.

Le stage doit être effectué dans une institution ou entreprise allemande/ d'un pays de langue allemande. Les stages dans des organismes diplomatiques ou culturels français à l'étranger sont exclus.

Les candidats doivent justifier (enseignements, séjours) d'une maîtrise suffisante de la langue allemande (compréhension et expression).



Détails de la bourse

650 €/mois.



Pays éligibles

Allemagne, Suisse, Autriche.



Niveau de formation du demandeur

Master 1 minimum en Sciences humaines et sociales.



Durée de l'aide

3 mois maximum (non renouvelable).



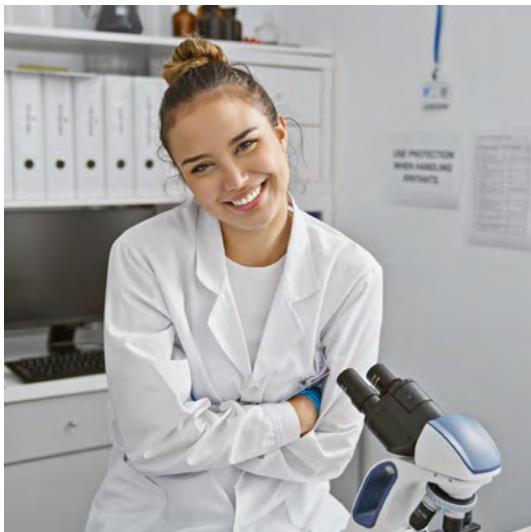
Contacts

<http://www.ciera.fr/fr/node/12190>

Valentin Boyer : valentin.boyer@sorbonne-universite.fr - 01 53 10 57 37

FICHE 19

Bourse de stage pour les jeunes scientifiques qui souhaitent réaliser un stage dans un laboratoire d'un institut Pasteur Network



Détails de la bourse

Aide financière de 1 000 à 1 500€ pour les frais de séjour. Possibilité d'aide pour les frais de voyages.



Pays éligibles

Etranger ; dans un pays en développement.



Niveau de formation du demandeur

Etudiant inscrit en médecine ou biologie.



Durée de l'aide

Entre 3 et 10 mois.

Conditions d'accès

Cette bourse s'adresse aux étudiants français biologistes, médecins, pharmaciens, vétérinaires de moins de 35 ans qui souhaitent réaliser un stage dans un laboratoire d'un institut Pasteur Network.

Autres critères d'éligibilité

Jeunes médecins, biologistes, vétérinaires, pharmaciens, ou jeunes chercheurs et étudiants.



Contacts

<https://www.pasteur.fr/fr/international/bourses-mobilite/bourses-fondation-pierre-ledoux-jeunesse-internationale>

FICHE 20



Volontariat de Solidarité Internationale (VSI)



Pays éligibles

Etranger hors de l'Espace économique européen (EEE).



Niveau de formation du demandeur

Être diplômé avec une première expérience professionnelle.



Durée de l'aide

2 ans maximum, renouvelables dans la limite de 6 ans.

Conditions d'accès

Ce dispositif s'adresse aux personnes de toutes nationalités âgées de plus de 18 ans. Il est destiné en priorité à des personnes diplômées, avec des compétences et une première expérience.

Autres critères d'éligibilité

Préparation au départ obligatoire pour être volontaire. Avoir un très fort engagement dans le secteur de la solidarité internationale.

Ne pas être lié par un contrat de travail. Toutefois, vous pouvez effectuer une mission de VSI pendant les congés sabbatiques et les congés de solidarité internationale.

Détails de la bourse

Le montant de l'indemnité mensuelle est au minimum de 150 €. Le montant dépend du pays de la mission (coût de la vie, nature de la mission exercée, éloignement, etc.). Pour les volontaires accueillis en France, le montant de l'indemnité mensuelle est de 800 € au minimum et de 1 600 € maximum. Le logement, les frais de transport et de nourriture sont pris en charge. L'indemnité est exonérée de l'impôt sur le revenu et de cotisations sociales.



Contacts

<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F11444>

FICHE 21

Le Corps Européen de Solidarité (CES)

Conditions d'accès

Ce dispositif s'adresse aux ressortissants de l'UE ou des pays membres du programme, ou y résidant régulièrement, âgés entre 18 et 30 ans. Il concerne différents types de projet (volontariat local, projet de solidarité, volontariat humanitaire).

Autres critères d'éligibilité

La candidature est ouverte aux jeunes à partir de 17 ans, à condition d'atteindre 18 ans au début du projet. Une seule participation possible à un projet long terme. Possibilité de participer à projet court terme puis long terme.

Détails de la bourse

Vous bénéficiez d'une prise en charge de vos frais suivants :

- Voyage aller-retour ;
- Logement ;
- Restauration.

Vous bénéficiez aussi d'une couverture d'assurance en cas de besoin, notamment médicale et responsabilité civile ainsi qu'une petite indemnité.

En plus de l'organisation d'accueil, une organisation de soutien vous accompagne dans votre mission et vous aide à préparer votre expérience à l'étranger.



Pays éligibles

Pays membres de l'Union européenne (UE) ; pays participants non-membres de l'Union européenne : Islande, Macédoine du Nord, Turquie, Liechtenstein, Norvège ; Pays partenaires voisins de l'Union européenne : Albanie, Algérie, Arménie, Azerbaïdjan, Biélorussie, Bosnie-Herzégovine, Égypte, Géorgie, Israël, Jordanie, Kosovo, Liban, Moldavie, Monténégro, Maroc, Palestine, Russie, Serbie, Syrie, Tunisie, Ukraine).



Niveau de formation du demandeur

Il n'y a pas de condition de diplôme et de niveau en langue étrangère.



Durée de l'aide

Entre 2 semaines et 12 mois.



Contacts

<https://www.corpseuropeensolidarite.fr/>

FICHE 22

Volontariat Franco-Allemand (VFA)

Conditions d'accès

Ce dispositif s'adresse aux personnes âgées de 18 à 25 ans, résidant en France, et n'ayant pas effectué de service civique.

Autres critères d'éligibilité

Selon les types de missions, un certain niveau d'allemand peut être demandé.

Détails de la bourse

Versement d'une indemnité mensuelle de 558,17€ aux volontaires par l'Agence de Service Civique durant le séjour en Allemagne. Contribution du lieu de mission, qui peut avoir lieu sous forme de prestation en espèces ou en nature (hébergement, nourriture, transport) d'une valeur minimale de 114,85€. (montants valables depuis 2024). Prise en charge, par L'OFAJ, des frais de voyage pour participer aux séminaires et se rendre sur le lieu de mission. Garantie de bénéficier de la couverture sociale (assurance maladie et vieillesse) durant le séjour en Allemagne des jeunes volontaires.



Pays éligibles
Allemagne.



**Niveau de formation
du demandeur**

Aucun diplôme requis. Avoir un niveau d'allemand équivalent à A2/B1.



Durée de l'aide
6 mois ou entre 10 et 12 mois.



Contacts

<https://www.ofaj.org/programmes-formations/volontariat-franco-allemand#1>

FICHE 23

Volontariat international en entreprise (VIE)

Conditions d'accès

Ce dispositif s'adresse aux étudiants ou diplômés de nationalité française ou ressortissants d'un pays de l'Espace Economique Européen, âgés entre 18 et 28 ans.

Autres critères d'éligibilité

Être en règle avec les obligations de service national du pays dont vous êtes ressortissant. Jouir de ses droits civiques et d'un casier judiciaire vierge. Être étudiant ou diplômé en recherche d'emploi.

Détails de la bourse

Indemnité mensuelle fixe de 772,87 €/mois depuis le 1er juillet 2024 + indemnité mensuelle supplémentaire dont le montant dépend du pays de la mission.

Barème selon pays : https://civiwebprod.cdn.prismic.io/civiwebprod/ffbab5ff-70e6-4b12-9941-af0d13854fca_BAREME+VIE+AU+1ER+JANVIER+2024+VF.pdf



Pays éligibles

Au sein d'une entreprise française à l'étranger, ou d'une entreprise étrangère liée à une entreprise française par un accord de partenariat.



Niveau de formation du demandeur

Etudiants ou diplômés en recherche d'emploi.



Durée de l'aide

De 6 à 24 mois.



Contacts

<https://mon-vie-via.businessfrance.fr/qu-est-ce-que-le-volontariat-international>

FICHE 24

Volontariat international en administration (VIA)

Conditions d'accès

Ce dispositif s'adresse aux étudiants ou diplômés de l'Espace Economique Européen, âgés entre 18 et 28 ans.

Autres critères d'éligibilité

Accepter les obligations de discrétion, de convenance et de réserve liées à la nature diplomatique de la mission. Avoir un casier judiciaire vierge. Ne pas avoir de travail, d'entrepreneuriat ou d'études même à temps partiel en parallèle de la mission.

Détails de la bourse

Indemnité mensuelle fixe de 760,57 €/mois depuis le 1er juillet 2023 + indemnité supplémentaire mensuelle selon le pays concerné. Barème selon pays : https://civiwebprod.cdn.prismic.io/civiwebprod/2a142286-6127-4878-981e-3684e44cbce9_Bar%C3%A8me+IS+VIA++01.01.2024+VF.pdf



Pays éligibles

Etranger, au sein d'une ambassade, consulat, alliance française, institut de recherche, direction générale du Trésor, service de coopération culturelle, bureau de Business France.



Niveau de formation du demandeur

Etudiants ou diplômés en recherche d'emploi.



Durée de l'aide

De 6 à 24 mois dans un corps de l'Etat français.



Contacts

<https://mon-vie-via.businessfrance.fr/qu-est-ce-que-le-volontariat-international>

FICHE 25



Volontariat des Nations Unies (VNU)



Pays éligibles

Etranger.



Niveau de formation du demandeur

Diplôme de l'enseignement supérieur ou de technicien supérieur.



Durée de l'aide

Entre 6 et 12 mois, renouvelable jusqu'à 24 mois.

La France finance des postes d'1 an pour les VNU Jeunes, et 2 ans pour les VNU Spécialistes.

Conditions d'accès

Ce dispositif s'adresse aux personnes âgées d'au moins 21 ans, ayant un diplôme universitaire ou diplôme technique supérieur avec un début d'expérience professionnelle pertinente.

Autres critères d'éligibilité

Avoir des aptitudes dans l'une des langues de travail de l'ONU (anglais, français, espagnol). Avoir des compétences spécifiques et une expérience préalable dans le volontariat ou dans un emploi dans un pays en développement. Aptitudes à travailler dans un environnement multiculturel.

2 programmes existent : VNU Jeunes (21 à 27 ans avec entre 6 mois et 3 ans d'expérience professionnelle) et VNU Spécialistes (entre 21 et 35 ans, à partir de 3 ans d'expérience professionnelle).

Détails de la bourse

Allocation de subsistance versée mensuellement (il ne s'agit pas d'un salaire), d'une allocation pour frais de déménagement et d'installation (le cas échéant, si le lieu d'affectation est différent du lieu de recrutement), d'un congé annuel et d'assurances (vie, maladie et invalidité permanente).

Contacts



<https://www.unv.org/fr/deviens-volontaire>

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/emplois-stages-concours/travailler-dans-les-organisations-internationales>

FICHE 26

Volontariat de Service Civique à l'international



Détails de la bourse

Une indemnité de 504,98€ nets est versée directement par l'Etat. L'organisation d'accueil verse aussi au volontaire une prestation en nature ou en espèces pour l'alimentation et le transport, de 114,85€. Les jeunes bénéficiaires du RSA ou étudiant(e) bénéficiant d'une bourse sur critères sociaux (quel que soit l'échelon), ont le droit à un supplément de 114,85€ nets.



Pays éligibles

Europe et reste du monde.



Niveau de formation du demandeur

Aucun diplôme requis.



Durée de l'aide

6 à 12 mois.

Conditions d'accès

Ce dispositif est ouvert à tous les jeunes entre 16 et 25 ans, et jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap.

Autres critères d'éligibilité

Fournir une pièce justifiant de sa nationalité française. Titre de séjour régulier en France depuis au moins un an.



Contacts

<https://www.service-civique.gouv.fr/missions/>

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F13278>

FICHE 27

Volontariat associatif



Conditions d'accès

Ce dispositif s'adresse aux personnes ayant au moins 25 ans, français ou ressortissant européen ou étranger résidant légalement en France depuis au moins un an. Le volontariat associatif est l'une des formes du service civique. Il est possible dans les domaines éducatif, environnemental, humanitaire, sportif, etc.

Autres critères d'éligibilité

Il ne faut être ni salarié, ni agent public de l'organisme auprès duquel est effectué le volontariat.

Détails de la bourse

Indemnité mensuelle comprise entre 114,95€ nets et 769,70€ nets + prestation en nature (correspondant aux frais d'alimentation ou de transport) n'excédant pas 50% du montant de l'indemnité.



Pays éligibles

France et étranger.



Niveau de formation du demandeur

Aucun diplôme requis.



Durée de l'aide

Entre 6 et 24 mois, renouvelable mais ne peut excéder 36 mois.



Contacts

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F13273>

FICHE 28

Assistant de français à l'étranger



Conditions d'accès

Ce dispositif s'adresse aux étudiants de nationalité française ou ressortissants européens âgés de 20 à 35 ans.



Pays éligibles
Etranger.

Autres critères d'éligibilité

Être étudiant l'année de dépôt de sa candidature. Justifier du niveau de langue exigé par le territoire d'accueil. Avoir effectué la majorité de sa scolarité secondaire dans un établissement français, en France ou à l'étranger.



Niveau de formation du demandeur
Licence.

Détails de la bourse

Les indemnités varient selon les lieux d'affectation.



Durée de l'aide
Entre 4,5 et 12 mois. Possibilité de renouvellement.



Contacts

<https://www.france-education-international.fr/partir-letranger/devenir-assistant-de-langue-francaise-letranger>

FICHE 29

Fonds de soutien aux initiatives de coopération internationale – Jeunesse (FSI-Y Jeunesse)



Détails de la bourse

Participation d'Yvelinois âgés de 16 à 25 ans : 1 000€ par jeune dans la limite de 5 jeunes soutenus.

Participation de collégiens : 300€ par jeune dans la limite de 30 jeunes pour participation de jeunes collégiens.

Une aide forfaitaire de 2 000€ est versée pour les dépenses locales.



Pays éligibles

Voir la liste dans le règlement dans le lien https://www.ycid.fr/presentation_gouvernance_equipe_ycid/#pays-eligibles



Niveau de formation du demandeur

Aucun diplôme requis.



Durée de l'aide

La durée du projet ne doit pas excéder 24 mois.



Contacts

<https://www.ycid.fr/fonds-de-soutien-aux-initiatives-yvelinoises-jeunesse-fsi-y-jeunesse/>

FICHE 30



Jeunesse et solidarité internationale (JSI) et Ville, Vie, Vacances et Solidarité internationale (VVSSI) du FONJEP

Conditions d'accès

Ce dispositif s'adresse aux personnes âgées de 15 à 25 ans en groupe de 4 à 16 personnes.

Autres critères d'éligibilité

Le groupe doit être accompagné par une association française et parrainé par une association habilitée par le Fonjep.

Partenariat au sud : le groupe doit être accueilli par un groupe de jeunes du pays partenaire.

Pas de participation financière des jeunes indispensable mais les actions d'auto-financement sont valorisées, sans montant obligatoire. Résider dans un quartier prioritaire de la Politique de la ville pour le VVSSI.

Détails de la bourse

Maximum 10 000€ selon les projets (11 500€ pour territoires d'Outre-mer et Corse), ne pourra représenter plus de 60% du budget total du projet.



Pays éligibles

Dans un pays éligible à l'Aide publique au développement (APD) : https://www.fonjep.org/sites/default/files/public/fonjep_ckeditor/pdf/Dossier%20information%20JSI-VVSSI%20VF%201-2023.pdf

Les projets peuvent également se faire en réciprocité (les jeunes du pays partenaires peuvent venir en France).



Niveau de formation du demandeur

Aucun diplôme requis.



Durée de l'aide

Pas de distinction JSI-VVSSI : L'action doit durer minimum 15 jours, dont 10 jours minimum consacrés à l'action de solidarité internationale.



Contacts

<https://www.fonjep.org/solidarite-internationale/projets-de-jeunes-jsi-et-vvssi>

FICHE 31

Bourse AVI international



Conditions d'accès

Cette bourse est destinée aux jeunes majeurs, résidant en France, en Belgique ou en Suisse.



Pays éligibles

Etranger.

Autres critères d'éligibilité

Effectuer un voyage de 2 à 11 mois à l'étranger dans le cadre du projet défendu.



Niveau de formation du demandeur

Aucun diplôme requis.



Durée de l'aide

Minimum 2 mois.

Détails de la bourse

3 000€ à 3 projets de voyage solidaire ainsi qu'une assurance voyage aux lauréats.



Contacts

<https://www.avi-international.com/actualites/comment-financer-son-projet-de-voyage>

FICHE 32

Bourse Zellidja



Conditions d'accès

Cette bourse est destinée aux jeunes francophones d'au moins 16 ans et 20 ans inclus.

Autres critères d'éligibilité

Effectuer un voyage seul de minimum 31 jours à l'étranger ou en France, entre juin et octobre, avec un sujet d'étude.

Détails de la bourse

Jusqu'à 900€ pour un premier voyage.



Pays éligibles

En France ou à l'étranger.



Niveau de formation du demandeur

Aucun diplôme requis.



Durée de l'aide

Voyage de minimum 1 mois, avec obligation de témoignage au retour.



Contacts

<https://www.zellidja.com/>

FICHE 33

Aide aux projets – Vélizy-Villacoublay



Conditions d'accès

Les candidats doivent être âgés de 16 à 25 ans, au 31 décembre de l'année en cours. Pour présenter le projet collectif et bénéficier de la bourse, l'un des candidats doit être majeur. Si le projet est collectif, l'équipe doit comporter au minimum 50% de jeunes majeurs. Si le projet fait l'objet d'une aide financière, celle-ci sera réservée aux véliziens. Si le projet est individuel, son auteur doit être vélizien.



Contacts

bij@velizy-villacoublay.fr - 01 34 58 12 28

Autres critères d'éligibilité

Individuel ou collectif. Pour des missions solidaires, études, voyage.

Détails de la bourse

Une aide au montage de projet (conseils, aide à la rédaction, recherche Internet, moyens matériels...) et/ou une aide financière plafonnée à 25% du budget prévisionnel et n'excédant pas 600€. Les bénéficiaires doivent une contribution citoyenne sous forme d'heures à effectuer pour des actions relevant de la jeunesse, pour la Commune.



Pays éligibles

France ou étranger.



Niveau de formation du demandeur

Pas de diplôme spécifique.

FICHE 34

Bourses Sac'Ados



Conditions d'accès

L'association Vacances Ouverte en partenariat avec la CAF propose une bourse d'aide au départ sous forme d'un sac à dos individuel. Aide aux départs des jeunes de 16 à 25 ans, généralement désireux de vivre une expérience de séjour en autonomie sans encadrement familial ou professionnel.



Pays éligibles

France ou Europe.

Autres critères d'éligibilité

Résider dans les Yvelines.



Niveau de formation du demandeur

Pas de diplôme spécifique.

Détails de la bourse

Un sac à dos de grande contenance ; 130€ en chèques vacances ; Le mode d'emploi des composantes du Pack Sac'Ados.



Durée de l'aide

Une fois, pour la durée du séjour.



Contacts

01 34 00 10 00

FICHE 35

Appel à projets Initiatives Jeunes Solidaires Bourses « Mobilité Solidaire »



Conditions d'accès

Initiés par le Département, ces dispositifs destinés aux jeunes de 18 à 25 ans habitant dans les Hauts-de-Seine, accompagnent les projets de solidarité internationale.

Ces 2 dispositifs ne sont pas cumulables.

Autres critères d'éligibilité

Appel à projets Initiatives Jeunes Solidaires :

Les participants doivent être âgés de 18 à 25 ans (18 ans révolus au moment du départ sur le projet et moins de 26 à la date du retour).

50% minimum des participants au projet doivent habiter dans les Hauts-de-Seine (rapporté à l'arrondi inférieur en cas de groupes impairs).

Bourses « Mobilité Solidaire » :

Les jeunes de 18 à 25 ans domiciliés dans les Hauts-de-Seine :

- porté par une association dont le siège social est en France, assurant toutes les garanties de sécurité nécessaires pour la réalisation du projet et un partenaire local dans le pays de réalisation ;
- s'inscrivant dans les Objectifs du Développement Durable ;
- être réalisé seul ou collectivement - Trois participants alto-séquanais maximum à un même projet pourront déposer une demande de bourse. (Au-delà de ce seuil, les candidats seraient invités à déposer un dossier de demande dans le cadre du dispositif Initiatives Jeunes Solidaires).

Détails de la bourse

Appel à projets Initiatives Jeunes Solidaires :

En complément d'un accompagnement au montage du projet, une aide financière peut être attribuée. Le montant de cette aide sera évalué par la Commission de présélection dans la limite de 50 % du budget global du projet (sauf projet spécifique qui pourra faire l'objet d'une dérogation au cas par cas, après avis de la Commission de sélection).

Bourses « Mobilité Solidaire » :

Le montant de cette bourse peut aller de 300€ à 800€ maximum.



Pays éligibles

Appel à projets Initiatives Jeunes Solidaires :

Sont éligibles les projets permettant de lutter contre la malnutrition et l'extrême pauvreté. Une priorité est accordée aux projets se déroulant dans l'un des pays visés par la politique de coopération internationale départementale : Arménie, Bénin, Cambodge et Haïti si les conditions de sécurité des participants sont suffisantes.

Bourses « Mobilité Solidaire » :

Les destinations où la sécurité des participants n'est pas assurée - formellement déconseillées sauf raison impérative par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères ne sont pas éligibles.



Niveau de formation du demandeur

Pas de diplôme spécifique.



Durée de l'aide

Appel à projets Initiatives Jeunes Solidaires :

D'une durée comprise entre 15 jours et 12 mois sur le lieu de réalisation (présence des participants 15 jours minimum et 12 mois maximum sur le lieu de réalisation du projet), les actions doivent être portées par une association dont le siège est en France et un partenaire local.

Bourses « Mobilité Solidaire » :

Le bénéficiaire de la bourse doit participer concrètement à des actions de terrain menées dans le pays de réalisation du projet d'une durée minimum de dix jours minimum et de douze mois maximum.

Contacts



Pôle Logement, Patrimoine et Partenariats - Service Coopération Internationale

Sabrina Papelard - Tél : 01 59 03 74 91 - cooperationinternationale@hauts-de-seine.fr
ou spapelard@hauts-de-seine.fr

FICHE 36

Bourses Val d'Oise Tremplin

Conditions d'accès

Le Département a créé Val d'Oise Tremplin, un dispositif qui vise à offrir à tous les jeunes de 18 à 30 ans une égalité des chances dans la réussite de leur parcours scolaire ou de formation avant d'entrer dans la vie professionnelle. Il s'agit véritablement d'un coup de pouce financier permettant de lever les freins vers l'autonomie et l'épanouissement professionnel.



Autres critères d'éligibilité

- être âgé de 18 à 30 ans au moment du dépôt de la demande ;
- avoir (ou être rattaché à) un avis d'imposition avec une adresse dans le Val d'Oise.

Ce projet doit obligatoirement s'inscrire dans le cadre d'un cursus de formation.

Détails de la bourse

Montant maximum de 2 000€, versé en une fois sur le compte bancaire du jeune, après avis favorable du comité.



Pays éligibles

Etranger.



Niveau de formation du demandeur

En études.



Durée de l'aide

Une fois, pour la durée du séjour.



Contacts

<https://www.valdoise.fr/320-val-d-oise-tremplin.htm>

<https://www.valdoise.fr/320-val-d-oise-tremplin.htm#par3198> - 01 34 25 30 30

FICHE 37

Bourse Aventure



Conditions d'accès

Cette bourse soutient en particulier des projets à visée explorative, sportive, scientifique ou écologique conjuguant dépassement de soi-même et service des autres pour toute personne majeure, sans condition de nationalité. Le projet peut être réalisé individuellement ou en équipe.

Autres critères d'éligibilité

Calendrier de l'appel à projets à consulter sur le site de La Guilde.

Détails de la bourse

15 000€ répartis entre plusieurs projets lauréats, avec un montant entre 500€ et 5 000€.

Les deux tiers de la dotation sont versés sur présentation de dépenses liées à la préparation du voyage, le dernier tiers après la remise d'un rapport d'expédition.



Contacts

<https://la-gilde.org/actualites/bourse-aventure-2025/>

FICHE 38

Bourse Histoire et Explorations



Conditions d'accès

La Bourse Histoire & Explorations accompagne des personnes ayant un projet d'exploration à dimension historique, s'attachant à comprendre le passé pour mieux construire le futur. Elle est ouverte à toutes les personnes majeures, sans condition de nationalité. Le projet peut être réalisé individuellement ou en équipe.

Autres critères d'éligibilité

Calendrier de l'appel à projets à consulter sur le site de La Guilde.

Détails de la bourse

15 000€ répartis entre plusieurs projets lauréats, avec un montant entre 1 000€ et 15 000€.



Contacts

<https://la-guilde.org/actualites/bourse-histoire-explorations-2025/>



Pour savoir à quelles aides vous êtes éligible, le gouvernement met à disposition son simulateur d'aide : La Boussole (<https://www.1jeune1solution.gouv.fr/mes-aides>).

Il s'adresse aussi bien aux étudiants qu'aux jeunes diplômés en recherche d'emploi. En quelques clics, cet outil permet d'identifier un panel d'aides disponibles (logement, emploi, santé, etc.) en fonction de votre situation.

« Yvelines Coopération internationale et développement » (YCID) est un groupement d'intérêt public formé en 2015 à l'initiative du Département des Yvelines. Il compte 354 membres en 2025. Il est ouvert à tous les acteurs yvelinois impliqués dans la coopération internationale : les collèges d'acteurs (collectivités locales, associations, entreprises, établissements publics) constitués au niveau de son Assemblée générale assurent la participation et la représentation de tous au Conseil d'administration et dans ses Commissions de travail. YCID est présidé par Jean-Marie TETART.

Afin de promouvoir l'idée de la coopération internationale et faire émerger de nouvelles initiatives, YCID se tourne en particulier vers les jeunes des Yvelines : interventions dans les écoles et les collèges, partenariat avec des Lycées professionnels pour des actions à l'étranger, bourses CYAM pour des missions de stage, de volontariat ou de bénévolat, bonification des aides pour les projets de solidarité internationale lorsqu'ils impliquent des jeunes.

« Yvelines information jeunesse » (YIJ) est le Centre Départemental Information Jeunesse des Yvelines. Association loi 1901, créée en 1974 à l'initiative du Conseil départemental des Yvelines et membre du Réseau National Information Jeunesse, YIJ accueille et informe gratuitement les jeunes sur tous les sujets qui les intéressent : études, emploi, logements. Il offre un accueil personnalisé, gratuit et anonyme, des services d'aides aux jeunes (annonces en lignes de jobs/stage/alternance/service civique et organisation de sessions de BAFA). Ayant comme Président Pierre-Yves STUCKI, Conseiller municipal de Fontenay-le-Fleury, YIJ dispose d'une équipe de 5 personnes qualifiées pour accueillir les jeunes, les informer, les conseiller et leur fournir des documents adaptés à leur demande.

Contacts

YCID

Marion PERRIN
Directrice déléguée
gipycid@yvelines.fr

Yvelines information jeunesse

Laurence COUSIN
Directrice
06 60 32 87 31
laurence.cousin@yij78.org





Yvelines coopération internationale et développement
Hôtel du Département / 2 place André Mignot / 78000 VERSAILLES
Mail : gipycid@yvelines.fr / Téléphone : +33 (0)1 39 07 79 94
Site internet : www.yvelines.fr/gipycid